

novembre

## Lettre académique du SE-Unsa

(collèges-lycées)

novembre

### Sommaire :

- 1- Sept exigences pour refonder l'école
- 2- Mutations « inter », c'est maintenant
- 3- Postes aux concours 2013
- 4- Mariage pour tous, la position de l'UNSA
- 5- Principales dates à retenir : calendrier prévisionnel pour Aix-Marseille
- 6- Postes à Wallis et Futuna et en Nlle Calédonie
- 7- Rappel : derniers jours pour...
- 8- Lectures : des collègues nous conseillent...

### 1 - Sept exigences pour refonder l'école :

*Après le temps du débat pour la refondation, de la publication du rapport de la concertation, de la consultation des organisations syndicales et des partenaires de l'école sur les propositions retenues par le Ministre de l'Éducation Nationale, voici le temps de la rédaction de la loi d'orientation et de programmation. Les organisations syndicales Fep-CFDT, SE-Unsa, Sgen-CFDT, SNPDEN-Unsa, Unsa-Education, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) et les associations partenaires de l'Ecole AFEV, Les Cahiers Pédagogiques, Education et Devenir, Les Francas, FESPI, La Ligue de*

*L'Enseignement, tiennent ensemble à réaffirmer les points auxquels elles sont particulièrement attachées :*

- **La loi d'orientation doit instituer une Ecole bienveillante** envers les enfants, afin d'être véritablement plus juste et plus démocratique. Cela signifie que l'intérêt supérieur de l'enfant, de l'élève, sa capacité à entrer dans les apprentissages, doivent être véritablement au centre de tout processus pédagogique et de toute réflexion sur l'organisation du système éducatif.
- **La loi d'orientation doit affirmer la continuité éducative école-collège, le socle commun et le travail en réseaux ouverts sur les territoires.** Dans les propositions faites par le ministre, nous sommes favorables à la définition d'un cycle commun CM1-CM2-6ème qui devra se traduire en terme de contenus et implique la possibilité d'échanges de services entre les deux niveaux d'enseignement. Ce travail inter-degrés rend nécessaire un conseil pédagogique commun. Pour aller plus loin, l'expérimentation de réseaux du socle devra être encouragée. Nous apprécions la réaffirmation du socle commun qui structurera la scolarité école-collège. Les programmes devront être mis au service de l'acquisition par tous des compétences du socle et le DNB transformé en Brevet du Socle Commun.
- **La loi d'orientation doit promouvoir des Projets Éducatifs Locaux pilotés par les territoires dans un cadre interministériel.** Ces Projets Éducatifs Locaux, qui aujourd'hui mobilisent déjà les collectivités territoriales, les réseaux d'écoles, les associations complémentaires de l'Ecole et les organismes sociaux, permettront de renforcer la qualité du travail collectif de tous et donneront une cohérence à la prise en charge du temps éducatif global. Dans le cadre de la réforme des « rythmes », la loi devra éviter la « scolarisation » de tous les temps de la journée. Le retour à une semaine de 4,5 jours doit permettre de réduire la journée en classe entière à 5 heures maximum et d'offrir à chaque enfant un temps éducatif de qualité sans réduire le temps scolaire annuel des élèves.
- **La loi d'orientation doit permettre de développer l'autonomie, la responsabilité et l'initiative dans les écoles et les EPLE** par un fonctionnement rénové fondé sur la confiance aux équipes et la relance des lieux de travail collectif. La coordination pédagogique de niveaux, de projets, de réseaux doit être une mission reconnue et identifiée dans le temps de service des enseignants qui souhaitent s'y investir.
- **La loi d'orientation doit affirmer le rôle de la recherche-action collaborative engagée avec des équipes sur le terrain :** Il faut inscrire dans la loi la création d'un Conseil de l'Innovation, qui puisse aider à l'expérimentation dans les établissements et faciliter la mise en oeuvre de démarches d'accompagnement et de formation en établissement ou inter-établissements.
- **La loi d'orientation doit inscrire dans ses objectifs la mise en oeuvre d'une politique d'éducation prioritaire** concentrée dans les territoires les plus marqués par les inégalités (politique de la Ville), conduite dans le cadre d'une politique territoriale, articulée autour des Projets Educatifs Locaux, des réseaux écoles-collège, centrés sur la cohérence et la continuité des actions pédagogiques et éducatives. Ces territoires doivent bénéficier de moyens spécifiques pour la préscolarisation et la coordination pédagogique, d'une formation continue inter-degrés des enseignants et d'une formation des acteurs de la co-éducation et du périscolaire et enfin d'un accompagnement des équipes.

- La loi d'orientation doit porter une attention particulière aux liens entre l'Ecole et les familles qui en sont les plus éloignées : aide à la fonction parentale, lien famille/école et rôle du tiers éducatif constituent le tryptique à mettre en oeuvre pour que les familles des quartiers populaires ne soient pas laissées pour compte dans la refondation. Paris, le 14 Novembre 2012

## 2 - Mutations « inter » : c'est maintenant !

Des avancées en ce qui concerne la prise en compte de la séparation, le rapprochement de conjoint, les stagiaires, les AED... Le SE-Unsa a enfin été entendu ! Lors du mouvement 2013, le rapprochement de conjoint sera traité différemment. Les périodes de disponibilité pour suivre le conjoint et le congé parental seront comptabilisées en partie comme temps de séparation. C'est une première étape.

**Nouveau :** tous les stagiaires peuvent prétendre à une année de séparation s'ils remplissent les conditions. Ces revendications, portées par le SE-Unsa depuis des années, actent un signe de changement important pour l'ensemble des collègues pour qui se rapprocher de son conjoint devenait un parcours du combattant inacceptable !

**A noter également** une avancée pour les ex AED et MI-SE. Ils bénéficient dorénavant de la bonification de 100 points quelque soit le concours passé. Le SE-Unsa a enfin obtenu réparation de cette injustice qui perdurait depuis de nombreuses années

Vous voulez participer au mouvement inter académique 2013 : consultez la note de service parue au B.O le 8 novembre 2012. Afin de mieux appréhender la procédure, le SE-Unsa met à votre disposition sa brochure nationale « cap sur les mutations 2013 », et vous propose des réunions d'information au niveau des sections locales ainsi qu'un suivi personnalisé.

Le SE-Unsa vous accompagne à chaque étape de la procédure de mutation : Des militants expérimentés à votre écoute pour vous renseigner, vous conseiller ; des élus paritaires disponibles pour vous aider à préparer votre demande, suivre votre dossier pendant les commissions et vous défendre. N'attendez plus et occupez-vous dès maintenant de votre dossier de mutation. Pour bénéficier de l'aide et du suivi du SE-Unsa, contactez la section académique aix-marseille.

### **Calendrier des opérations :**

Ouverture du serveur : 15 novembre

Saisie des vœux : du 15 nov au 4 décembre à 12h

Calcul des barèmes : courant janvier (calendrier propre à chaque rectorat)

Gt mouvement spécifique : du 31 janvier 2013 au 8 février

## 3 - Postes aux concours 2013

Le ministère vient de rendre publique la répartition nationale des postes aux différents concours du second degré. Comme annoncé, les chiffres sont à la hausse. A noter l'impact de la réforme STI ainsi que la mise en place des examens professionnels chez le PLP. L'an un du réamorçage de la pompe se traduit par des recrutements en hausse. Si on considère **les seuls concours externes, ce sont 10917 postes qui sont proposés contre 8600 en 2012**. Dans le détail :

L'agrégation propose 1589 postes à l'externe et 831 à l'interne. Le CAPES : 6135 à l'externe, 692 à l'interne et 83 au concours 3e voie. A cela, s'ajoutent 1019 postes au CAPES réservé. Ce dernier n'avait plus offert de possibilité de recrutement depuis 2005.

Le CAPET fait un bond, avec 734 postes contre 229 l'an dernier. Ils se répartissent comme suit : externe 464, interne 49, réservé 221. Le CAPLP : externe 1601, interne 166. Fait nouveau, dans la droite ligne de la mise en place des processus de titularisation, 1188 postes sont proposés par examen professionnel.

Le CAPEPS suit aussi la tendance. 760 postes à l'externe, 65 à l'interne et 55 au réservé. Chez les CPE : externe 300, interne 60, réservé 60. Enfin chez les COP : externe 68, interne 20, réservé 40.

La réforme des STI trouve ici sa traduction puisque, entre les 4 options du CAPET et les 3 de l'Agrégation, ce sont 300 postes qu'il faut pourvoir à l'externe. C'est plus que conséquent. Il ne reste plus qu'à trouver des lauréats !

#### 4 - Mariage pour tous : la position de l'Unsa

La délégation de l'Unsa s'est prononcée, dans les instances de la Sécurité Sociale, en faveur du projet du gouvernement concernant le mariage pour tous. Pour l'Unsa, ce texte contribue à plus d'égalité de traitement, plus d'équité entre tous les citoyens quels que soient le choix et le mode de vie de chacun.

**Tenir compte de la société qui bouge :** Des évolutions sont constatées tous les jours et il ne peut y avoir de retour en la matière. Les familles sont multiformes et la société ne peut nier aucune de celles-ci. Ne pas les reconnaître serait discriminatoire et contraindrait les familles à la clandestinité ou à aller chercher ailleurs une réponse adaptée à leurs souhaits. Il est donc normal que le législateur souhaite combler un vide juridique existant actuellement.

**Les mêmes droits pour tous :** Le projet de loi présenté aux conseils d'administration des caisses de Sécurité Sociale, ne crée pas de droits nouveaux. Il n'instaure pas de nouvelles garanties sociales différentes pour les couples de même sexe. Il ouvre simplement les droits à toutes et tous et surtout n'enlève aucun droit aux uns pour donner aux autres. Les droits seront donc ouverts quels que soient les modes de vie des personnes tant au niveau de l'adoption qui était déjà accordée aux personnes célibataires, des droits à pension, en particulier l'attribution des majorations de durée d'assurance. A noter que quelques organisations comme par exemple la CGT se sont prononcés contre le texte.

#### 5 - Principales dates à retenir : calendrier prévisionnel, académie d'Aix-Marseille

[Voir Rubrique Calend. Réunion Stages](#)

#### 6 - Postes d'enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna - rentrée scolaire australe février 2013

L'année scolaire dans ces régions françaises ultramarines se déroulent de février à décembre. Les prochains recrutements se font pour la rentrée de février 2013. Pour tout renseignement concernant les postes proposés dans le second degré (**postes spécifiques et à profil**) vous pouvez consulter le BO du 01 novembre 2012 et aller sur les sites des vice-rectorats de Wallis et Futuna et de Nouvelle-Calédonie.

#### 7 - Rappel : derniers jours pour ... :

- ✓ **Signer la pétition pour la revalorisation de l'ISOE** : Pour le SE-Unsa, la revalorisation du métier d'enseignant passe par une meilleure reconnaissance des tâches qui le composent. La réévaluation de l'Isoc en fait partie. Soutenez cette revendication, signez la pétition ! (sur le site du Se/Unsa : <http://www.se-uns.org/spip.php?article4757>)
- ✓ **Répondre au questionnaire : Agrégation, agrégés, quel avenir ?** Agrégés du secondaire et du supérieur, quel est votre état d'esprit à l'heure de la maîtrise ? Quel est votre vécu, quelles sont vos attentes ? Envisagez-vous des évolutions à votre statut ? Si oui, lesquelles ? Le Se/Unsa mène l'enquête auprès des agrégés. Il souhaite connaître votre sentiment, votre état d'esprit et tracer des pistes pour l'avenir. Que vous soyez adhérents ou non, ce questionnaire est pour vous : prenez le temps d'y répondre. [http://www.se-uns.org/quest\\_agreges/visual.htm](http://www.se-uns.org/quest_agreges/visual.htm)

## 8 - Lectures : les collègues nous conseillent .....

- **"Homo economicus"**, ouvrage de l'économiste Daniel Cohen chez Albin Michel, 212 p, 2012. Quand un économiste parle de bonheur, c'est certainement rare et forcément pas inintéressant. On étudie généralement avec nos élèves le PIB, le PIB/hab., l'IDH ou autres mais ces derniers concepts ne nous disent rien du bonheur des peuples qui n'est pas systématiquement proportionnel à la « richesse des nations »... Daniel Cohen prône un monde plus éthique dans lequel un rééquilibrage entre « compétition » et « coopération » pourrait voir le jour ...
- **« Cadix, ou la diagonale du fou »**, livre d'Arturo Pérez-Reverte, édition du Seuil, sept. 2011, 765 p. Un roman historique qui se lit comme un excellent polar avec comme arrière fond Cadix, une ville énigmatique, à l'époque des invasions napoléoniennes entre 1811 et 1813. Une occasion de parcourir la ville blanche en ce début du XIXe siècle et de découvrir une Espagne à un moment de césure, à une époque où les idées nouvelles des Lumières tentent de bouleverser l'ordre sacro-saint de l'aristocratie et de l'Eglise.
- **« La déesse des petites victoires »**, premier roman de Yannick Granec, Ed. Anne Carrière, Août 2012, 467 p. Une biographie singulière, celle d'Adèle Gödel, ancienne danseuse de bar et épouse de Kurt Gödel, un génie méconnu du XXe siècle, brillant mathématicien, proche d'Albert Einstein. Histoire donc d'un couple improbable avec ses dérives, ses méandres et ses bonheurs...

*Bien à tous,  
Philippe PEYRONNIN  
Responsable académique  
Collèges/lycées*

Suivez nous sur notre Site [national](#)  
Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous [rejoindre](#)



Dans le cadre de son [agenda 21](#), le SE-Unsa vous invite  
à n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité.